

**Mise à jour pour les abonnés SEDAR<sup>MD</sup>**  
**18 juillet 2003**

**Utilisation de caractères non alphanumériques dans la dénomination de documents SEDAR**

À titre de précision au sujet de la section 7.2(g), Exigences de dénomination des documents, du Manuel du déposant SEDAR, nous désirons vous informer de faire en sorte qu'au moment du classement de documents dans le système SEDAR, les noms de documents ne soient composés d'aucun caractère non alphanumérique. Au nombre de ces caractères sont les traits d'union, les traits de soulignement, les virgules, les points, les deux-points, les points-virgules, tous les types de crochets, les guillemets, les points d'exclamation, @, ^, \*, #, ~, & et les barres obliques. Ces caractères peuvent perturber le téléchargement du document.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant local du Service à la clientèle SEDAR ou avec le Service d'assistance de la CDS INC. au 1 800 219-5381**

©CDS INC. 2003. Tous droits réservés.

CDS INC. 85 Richmond St. W., Toronto, Ontario M5H 2C9

SEDAR<sup>MD</sup> est une marque déposée des Autorités canadiennes en valeurs mobilières utilisée aux termes d'une licence d'exploitation.